

Luc Noppen

L'église Saint-Étienne-de-Beauharnois

étude historique

analyse architecturale

énoncé des valeurs patrimoniales



CHAIRE
de recherche du Canada
en patrimoine urbain
ESG UQÀM

Luc Noppen

L'église Saint-Étienne-de-Beauharnois

étude historique

analyse architecturale

énoncé des valeurs patrimoniales



CHAIRE
de recherche du Canada
en patrimoine urbain
ESG UQÀM

Table des matières

Étude historique de l'église et du presbytère	4
Les débuts : la construction de l'église en 1864	4
Municipalité d'abord, paroisse ensuite : 1867 et 1869.....	7
Construction du presbytère et architecture intérieure : 1870-1881.....	10
Un entretien méticuleux.....	13
Analyse architecturale.....	16
Énoncé d'intérêt patrimonial.....	20

Étude historique de l'église et du presbytère

Saint-Étienne de Beauharnois est une municipalité à vocation agricole située dans l'ancienne seigneurie de Beauharnois, érigée depuis 1729 dans la vallée du haut Saint-Laurent (Montérégie); elle fait aujourd'hui partie de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Le village linéaire se déroule le long du Chemin Saint-Louis, en suivant la sinueuse et pittoresque rivière qui porte le même nom. Ce chemin (la route 236), reliant Beauharnois à Saint-Louis-de-Gonzague, traverse les trois rangs englobés par le territoire municipal : le rang Saint-Laurent, le rang du Dix et le rang du Vingt. Aujourd'hui la communauté stéphanoise compte 833 habitants ; ce nombre est en croissance du fait de l'arrivée de nombreux nouveaux résidants, attirés par la position stratégique de l'établissement (autoroute 30), la disponibilité de lots à bâtir et une indéniable qualité de vie animée par un centre institutionnel qui regroupe activités culturelles, communautaires et sportives.

Avec son presbytère et son cimetière, l'église de Saint-Étienne-de-Beauharnois occupe une place centrale dans la municipalité, à la croisée du Chemin Saint-Louis et de la rue de l'Église (ill. 1 et 2). La construction de l'église, en 1864, a véritablement été l'acte de naissance du village, officiellement érigé en municipalité trois ans plus tard, en 1867; depuis cette date le monument, inchangé, structure le village et forge l'identité collective des Stéphanois.

Les débuts : la construction de l'église en 1864

Le peuplement de cette rive sud de la vallée du Haut-Saint-Laurent est entrepris au tout début du XIX^e siècle. Beauharnois profite de sa position riveraine stratégique et devient rapidement un gros bourg prospère avec la construction de moulins à farine et à scie ; l'église Saint-Clément et le manoir du seigneur Ellice dominent l'établissement. L'arrière pays est alors voué à l'exploitation forestière. L'ouverture du premier canal de Beauharnois, en 1842, s'avère un puissant outil de développement de la région, consolidant l'établissement de Valleyfield. Mais, alors que l'in-



01. Le front de l'ensemble paroissial de Saint-Étienne-de-Beauharnois (photo Luc Noppen)



02. Le cimetière et l'église (photo Marianne Charland)

dustrie se love sur les rives du canal, à l'intérieur des terres, des villages à vocation agricole se développent peu à peu sous l'impulsion de nouveaux colons à la recherche de terres arables. Tout naturellement les rivières Châteauguay et Saint-Louis deviennent les axes de pénétration du territoire seigneurial, en direction de la frontière étasunienne. Là une immigration loyaliste s'est déjà établie depuis la toute fin du XVIIIe siècle dans les cantons de Hemmingford, Havelock et Franklin.

C'est à partir du territoire de Sainte-Martine (première église construite en 1823, municipalité érigée en 1845) et Saint-Louis-de-Gonzague (paroisse fondée en 1847 et municipalité érigée en 1855), premiers villages créés dans l'arrière pays de la seigneurie de Beauharnois, qu'est créée la paroisse de Saint-Étienne-de-Beauharnois. En effet, dès 1852 certains habitants des paroisses Saint-Clément de Beauharnois et Saint-Louis-de-Gonzague s'adressent une première fois à M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, en vue d'obtenir une nouvelle paroisse, arguant qu'ils habitent trop loin de Beauharnois et tout aussi loin du site choisi pour bâtir la nouvelle église de Saint-Louis-de-Gonzague¹. Quatre ans plus tard cent quatre habitants reviennent à la charge en soulignant qu'ils « auraient le plus grand désir de bâtir le plus tôt une nouvelle église [...] se trouvant éloignés des églises de Saint-Clément, Saint-Louis-de-Gonzague et Sainte-Martine »² ; ils proposent alors à l'évêque d'ériger une nouvelle paroisse, à mi-chemin entre Saint-Clément et Saint-Louis-de-Gonzague et de la placer sous le patronage de Notre-Dame-des-Victoires. Cette démarche, ainsi que plusieurs autres, n'aura de suites que plusieurs années plus tard.

En 1861, lassés par l'indécision et les refus des autorités, les habitants du chemin Saint-Louis se prennent en mains ; le 4 avril de cette année là, ils obtiennent en don de Augustin Bazinet et François-Xavier Bonhomme, « cultivateurs de la paroisse Saint-Clément » un terrain pour

1 Archives du diocèse de Valleyfield (ADV), dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Requête du 9 février 1852.

2 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Requête du 12 décembre 1856.

ériger un ensemble paroissial³. M^{gr} Bourget accepte le don et délègue le curé de Saint-Clément chez le notaire pour l'accepter en son nom. Puis quatre jours plus tard, soixante-dix cultivateurs de la concession Saint-Louis de la paroisse Saint-Clément « se sont associés entre eux pour bâtir une Église et sacristie en briques, sur le terrain donné ». Ces associés s'engagent à donner 2941 \$, en argent, en matériaux et en temps de corvée. Ils conviennent ce jour là que :

« l'Église aura quatre vingt six pieds de longueur, sur quarante cinq pieds de largeur, en briques sur un solage en pierre creusé & maçonné a une profondeur suffisante pour être à l'épreuve de la gelée, que la couverture sera en planches & bardeaux, que le clocher sera couvert en fer blanc & que ladite Sacristie attenante à l'Église sera aussi en briques, sur un solage semblable à celui de l'Église, que la grandeur de la dite Sacristie sera de trente pieds de long, sur vingt quatre pieds de large & que la couverture sera aussi en planches et bardeaux »⁴.

Olivier Bergevin, qui mène le groupe, donne « cent vingt piastres courant & deux semaines de corvées de deux chevaux » ; soixante-neuf autres habitants s'engagent, selon leurs moyens et sur le champ notamment comme syndics, pour voir à la construction, cinq cultivateurs choisis parmi le groupe : Olivier Bergevin, Raphaël Lenoir Rolland, Maurice Lavoie, Pierre Bergevin et Philippe Martin⁵. Ils doivent collecter les fonds promis, recevoir d'autres donations, faire les marchés nécessaires et surveiller les travaux ; la Société les mandate aussi pour poursuivre en justice les sociétaires qui ne rempliraient pas leurs obligations. Comme on le voit, les stéphanois élisent des syndics pour voir à la construction d'une église, sans avoir de structure paroissiale : ce geste est unique

3 BAnQ. Greffe du notaire Vital-Adelard Lemoyne de Martigny. Acte de donation, 4 avril 1861, n° 3421. Le don est fait « sous la seule condition de faire servir les terrains donnés à l'usage du culte catholique et de remettre les terrains susdonnés aux dits donateurs, leurs hoirs et ayant cause, dans le cas où une Église, Chapelle ou autres édifices servant à l'usage du culte, ne pourraient y être érigés ».

4 BAnQ. Greffe du notaire Vital-Adelard Lemoyne de Martigny. Acte de société, 8 avril 1861, n° 3426.

5 Op. cit.

03. La façade de l'église Saint-Étienne,
érigée en 1864
(photo Luc Noppen)



04. Le chevet de l'église :
le chœur à cinq pans
(photo Marianne Charland)



dans l'histoire du Québec et démontre une rare détermination⁶ ; il établit aux yeux de tous qu'ils méritent une paroisse parce qu'ils sont aptes à en assurer la survie financière.

Le projet de construire une église dans une nouvelle paroisse autonome rallie plus de membres : le 11 avril, trois jours après la création de la Société, huit cultivateurs du territoire de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague rejoignent le groupe⁷. Il faudra cependant attendre deux ans avant que les fonds requis (et promis) soient ramassés et des démarches conclues en vue d'assurer la construction de l'église. En effet, le 13 avril 1863, Narcisse Goyette, maçon, Joseph Goyette et François Gendron, cultivateurs de la paroisse Saint-Clément signent un marché avec Antoine-Gédéon Terriault, « de la paroisse » et Moïse Terriault, « entrepreneur de la Cité de Montréal »⁸. Les deux Terriault (des frères ?) acceptent « de faire et parfaire à dire d'ouvriers & gens à ce connaissant & suivant les plans & devis [...] la maçonnerie en briques d'une église & sacristie dans North Georgetown [territoire qui deviendra Saint-Étienne-de-Beauharnois] dans la paroisse Saint-Clément »

Les deux entrepreneurs s'engagent terminer la construction de l'église et de la sacristie pour juillet 1864 (ill. 3 et 4). Le contrat mentionne par ailleurs que « tous les matériaux, échafauds, madriers & autres » nécessaires à la construction de ces ouvrages seront fournis par les marguilliers à la demande des entrepreneurs ; de la même manière les « manœuvres et autres hommes utiles & jugés nécessaires » par les entrepreneurs seront fournis par les deux Goyette. Le contrat mentionne enfin que « les plans et devis dont il est fait mention aux présentes ont

6 Normalement les syndics sont nommés par les marguilliers d'une paroisse, sous l'autorité de l'évêque, et leur activité est régie par les commissaires civils qui supervisent le processus de répartition des coûts des bâtiments ou de leurs réparations entre les paroissiens.

7 BAnQ. Greffe du notaire Vital-Adelard Lemoyne de Martigny. Dons, 11 avril 1861, n° 3430.

8 BAnQ. Greffe du notaire Vital-Adelard Lemoyne de Martigny. Marché, 13 avril 1863, n° 4196.



05. Victor Bourgeau, architecte
(Archives des sœurs grises de Montréal)

été faits et exécutés par M. Victor Bourgeau, architecte de la Cité de Montréal (ill. 5).

Ce document illustre les difficultés de l'entreprise : les syndics élus par la société constituée en 1861 n'ont pas eu de reconnaissance légale ; ils se sont démis de leurs fonctions et ce sont deux habitants du rang Saint-Louis qui agissent à titre personnel comme donneurs d'ouvrage auprès de frères Terriault, entrepreneurs. Ceux-là sont payés « à l'ouvrage » ; ils reçoivent « neuf chelins pour chaque mille briques employé dans la maçonnerie » ; on peut en déduire qu'ils sont briqueteurs. On apprend aussi que les habitants ont, en plus de payer pour les travaux, fourni les matériaux et participé au chantier par des corvées. L'église de Saint-Étienne-de-Beauharnois, construite en 1863-1864 est véritablement une œuvre collective, pour la réalisation de laquelle les fondateurs de la municipalité n'ont ménagé aucun effort. Le contrat de construction précise aussi que cette l'église est construite d'après les plans de l'architecte-constructeur le plus en vue de Montréal à l'époque : Victor Bourgeau⁹.

Municipalité d'abord, paroisse ensuite :

1867 et 1869

Devant autant d'opiniâtreté et de persévérance – et probablement assurés de l'appui de l'évêque Bourget, dont Victor Bourgeau est l'homme de confiance sur les chantiers d'églises et de couvents – la paroisse Saint-Clément s'incline et reconnaît le nouveau lieu de culte comme « chapelle de la mission Saint-Étienne », ce qui, pour l'instant conserve intactes les limites de cette paroisse. C'est d'ailleurs son curé, Louis-David Charland, qui est appelé à assurer la desserte de la mission. La nouvelle église est donc bénie le 4 avril 1864, comme le relate le Livre des délibérations de la paroisse de Saint-Clément :

⁹ Pour une biographie concise de Victor Bourgeau, on pourra consulter : Luc Noppen, « Victor Bourgeau » dans Dictionnaire biographique du Canada, en ligne http://www.biographi.ca/fr/bio/bourgeau_victor_11F.html

« Nous, curé et archiprêtre de St. Clément avons béni l'église de la mission de St. Étienne, premier martyr, de plus, en vertu des pouvoirs à nous accordés par Sa Grandeur M^{gr} Ignace Bourget, l'évêque de Montréal, noble romain et assistant au Trône, avons béni la cloche [...] »¹⁰

C'est aussi le curé Charland qui, en octobre 1865, demande au vicaire général du diocèse de Montréal d'autoriser l'érection du chemin de croix « dans la chapelle Saint-Étienne »¹¹. Mais les relations demeurent tendues, ce dont témoigne une autre missive envoyée à l'évêque de Montréal, après que le curé de Saint-Clément leur eut refusé de fournir le vin et les hosties pour les célébrations liturgiques : « on a bien assez faits de sacrifices pour bâtir notre Église, sans se voir priver aujourd'hui de tout ce qui nous est nécessaire ». Ils insistent à nouveau : « Donnez nous une paroisse... »¹².

Le conflit est alors d'ordre financier : les marguilliers de Saint-Clément ne reconnaissent pas le corps de syndics de Saint-Étienne et n'autorisent pas une gestion paroissiale autonome de la desserte séparatiste. Les dissidents sont donc invités à payer pour les services rendus à la paroisse mère et à accepter sa tutelle. Tout ceci parce qu'à cette époque, Saint-Clément complète la construction de la monumentale église paroissiale en érigeant les deux tours de la façade et en dotant le monument d'un riche décor intérieur. Pour financer ces chantiers la paroisse-mère compte sur tous ses paroissiens et est hostile à toutes les velléités de sécession.

10 Archives de la paroisse Saint-Clément de Beauharnois, Livre de délibérations (1840-1873), 4 avril 1864.

11 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Lettre du curé L.-D. Charland à M^{gr} A.-F. Truteau.

12 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Requête des syndics de Saint-Étienne à l'évêque, 1867.

L'érection civile de Saint-Étienne-de-Beauharnois par le gouvernement du Canada-Uni, le 1 janvier 1867¹³ (quelques mois avant la création de la Confédération canadienne et l'établissement de la Province de Québec), vient donner raison aux pétitionnaires de la localité.

Le territoire de la nouvelle municipalité est alors décrit par ses limites :

« Les concessions doubles de Saint-Laurent et le premier rang (Rang du Dix) de Georgetown-Nord, la concession sud de la paroisse Saint-Louis depuis la terre de Jacques Brinell inclusivement, jusqu'à la ligne qui sépare la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois de celle de Saint-Louis-de-Gonzague, et la concession nord de la rivière Saint-Louis. Depuis la terre de Alexis Hébert inclusivement, jusqu'à la ligne de division entre les paroisses susdites, distraites de la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois ; et la concession double du 2^e rang (Rang du Vingt) de Georgetown-Nord, la concession sud de la rivière Saint-Louis, depuis la ligne qui divise Saint-Clément de Beauharnois de Saint-Louis-de-Gonzague, jusqu'à la terre d'Ignace Laberge inclusivement, et la concession nord de la rivière Saint-Louis, depuis la ligne de division entre Saint-Clément de Beauharnois et Saint-Louis-de-Gonzague, jusqu'à la terre de John Dickinson aussi inclusivement, distraites de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, formant une municipalité distincte pour toutes les fins municipales et scolaires ».

Fiers de cet accomplissement, les Stéphanois reviennent à la charge auprès de l'évêque, avec une nouvelle requête pour obtenir une paroisse autonome, le 7 mars 1867. Ils insistent sur l'acquisition récente du statut municipal et portent à sa connaissance les limites de « la municipalité de Saint-Étienne de Beauharnois, telle qu'érigée civilement » et rappellent que « depuis deux à trois ans ils ont bâti une église en la municipalité de Saint-Étienne Beauharnois »¹⁴. Ils ont une ville et une église ; ne leur manque qu'une paroisse...

13 20-30, Victoria, ch. 64

14 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Requête à l'évêque, 7 mars 1867.

Les démarches vont donc se poursuivre et devenir encore plus insistantes. En août 1867, les habitants de la mission demandent un curé résident, ce qui suppose qu'ils soient en mesure de le loger dans un presbytère digne de ce nom. Dans cette voie, dans un Tableau des comptes de la chapelle de St. Étienne,

ils exposent qu'ils ont déjà payés 5 175 \$ sur la dette créée par la construction de l'église et qu'il ne leur reste qu'un solde de 1 770 \$ à acquitter. Ce solde est dû à des créanciers, l'entrepreneur de l'église et celui des bancs de l'église ayant été presque totalement payés¹⁵.

Devant autant d'acharnement et probablement ému par l'édification d'une église contre vents et marées, M^{gr} Bourget cède et, malgré l'opposition des marguilliers de Saint-Clément et de ceux de Saint-Louis-de-Gonzague, peu enclins à céder une portion de leur territoire et ainsi affaiblir leur assise fiscale, délègue M^{gr} Hippolyte Moreau, son archidiacre, pour mener l'enquête commoda et incommoda, enquête préalable destinée à évaluer « auprès de l'église de St. Étienne » la vérité des allégations des pétitionnaires, le sérieux et le caractère inclusif de leur démarche sur le territoire destiné à l'érection paroissiale canonique¹⁶. Dans ce cadre, certains paroissiens du territoire de Saint-Louis-de-Gonzague, habitant hors des limites de la municipalité de Saint-Étienne, manifestent leur intention de joindre la nouvelle paroisse projetée ; les Stéphanois leur opposent une fin de non recevoir, alléguant que « l'Église de St. Étienne est déjà trop petite pour le territoire que l'on veut embrasser »¹⁷.

L'envoyé épiscopal émet un avis favorable et, le 16 mars 1869, M^{gr} Bourget signe le décret qui érige canoniquement la paroisse sous le patronage de « l'Invention de saint Étienne »¹⁸.

15 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Tableau des comptes de la chapelle de St. Étienne, 14 septembre 1867.

16 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Décret de l'évêque, 22 février 1869.

17 Ils ajoutent « Saint-Louis vient de bâtir, Sainte-Martine aussi » (Archives du diocèse de Valleyfield, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006), lettre du 9 mars 1869 .

18 La fête de l'Invention des reliques de saint Étienne, ou saint Étienne d'été,

La reconnaissance civile de la paroisse et fabrique (corporation ecclésiastique) est acquise le 26 octobre 1869.

Saint-Étienne-de-Beauharnois est un cas rare au Québec : la corporation municipale y a été créée avant la paroisse et ce sont les limites municipales qui ont été adoptées par la paroisse et non le contraire. Les Stéphanois ont toujours été fiers de cet accomplissement, comme en témoigne leur résistance à l'extension des limites de la paroisse à plusieurs reprises, notamment dès 1884 : ils refusent alors le rattachement des concessionnaires du rang Sainte-Anne « qui les obligerait à agrandir leur église »¹⁹. Il semble donc que la taille de l'église convenait à la paroisse et vice-versa.

commémore la découverte par Lucien, prêtre de Jérusalem, des restes de saint Étienne, premier martyr (ou protomartyr) chrétien, à Caphargamala le 18 décembre 415. Cette fête, apocryphe fut supprimée du calendrier Romain par le pape Jean XXIII, tout comme celles de sainte Philomène et de saint (les conducteurs)

19 ADV, dossier Saint-Étienne-de-Beauharnois (1852-2006). Lettre à l'évêque, 7 novembre 1884.

Construction du presbytère et architecture intérieure : 1870-1881



06. Vue de l'intérieur de la sacristie (photo Luc Noppen)



07. Le presbytère vers 1900 (Photo Saint-Étienne-de-Beauharnois)



08. Le presbytère, construit en 1870 (photo Luc Noppen)



09. Le presbytère (photo Luc Noppen)

En 1870, une fois la paroisse érigée, les marguilliers de Saint-Étienne vont confier divers travaux par l'entrepreneur Augustin Paré, « cultivateur et entrepreneur de la paroisse de Saint-Clément » ; ils lui font terminer l'intérieur de la sacristie (ill. 6), ériger le presbytère actuel (ill. 7) et ses dépendances²⁰, ce qui leur permet ensuite d'affecter le bâtiment utilisé jusque là comme maison curiale comme « salle publique pour l'usage des habitants »²¹. Le presbytère est construit d'après les plans que l'architecte Adolphe Lévesque (1829-1913), avait d'abord dessinés pour le presbytère de la paroisse voisine de Saint-Louis-de-Gonzague²². C'est l'entrepreneur Augustin Paré qui a soumis ces plans et devis à Saint-Étienne-de-Beauharnois²³. Le bâtiment en brique mesure 36 pieds de large par 30 de profond et est prolongé à l'arrière par une cuisine de 18 pieds de longueur par quatorze de largeur (ill. 8 et 9). Les deux dépendances érigées en même temps sont un hangar de 36 pieds par 20 pieds et un second de 34 pieds par 20 pieds (écurie).

20 BANQ. Greffe du notaire Brossoit. Marché, 21 février 1870, n° 3741. Les comptes de la Fabrique de 1870 indiquent que l'entrepreneur des travaux du presbytère est « A. Paré » ; il reçoit 666,67 \$ « pour acompte des bâtisses » ; les mêmes comptes indiquent aussi « donné pour bricks [briques] » (Archives de la paroisse de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Cahier des délibérations I (1869-1909), p. 7-8)

21 Archives de la paroisse de Saint-Étienne-de-Beauharnois (APSEB). Cahier des délibérations I (1869-1909), p. 6.

22 Le devis porte en effet comme titre : « Devis descriptif des matériaux et ouvrages nécessaires à la construction d'un presbytère en la paroisse de St. Louis de Gonzague, conformément aux plans annexés ». Plus loin il est dit : « Les plans consistent en cinq feuilles de dessins numérotés 1, 2, 3, 4, et 5 portant la signature de M. A. Lévesque, architecte ». Le devis est identifié comme celui « marqué A » au contrat intervenu entre la Fabrique de Saint-Étienne et Augustin Paré, le 21 février 1870.

23 Le presbytère de Saint-Louis-de-Gonzague a bien été construit en 1870 mais en pierre et mesurant quelque 40 pieds par 36. Il a depuis été exhausé par un comble français (Denis Gravel. Histoire de Saint-Louis-de-Gonzague. [s.éd.], 1996, p. 67. Il semble donc qu'à Saint-Louis-de-Gonzague, les plans de Adolphe Lévesque sont demeurés à l'état de projet .



10. Le hangar du curé, bâtiment de 1870 (photo Luc Noppen)



11. Le maître-autel de l'église, réalisé d'après les plans de Victor Bourgeau (photo Marianne Charland)



12. L'autel latéral droit, côté de l'épître, dédié à Saint-Joseph, réalisé d'après les plans de Victor Bourgeau (photo Luc Noppen)

L'une de ces deux dépendances est toujours en place ; elle a été transformée en garage (ill. 10).

Dès 1871, les marguilliers approuvent une première série de plans dressés par Victor Bourgeau pour compléter l'architecture intérieure de l'église²⁴ qui, à l'époque n'a que des bancs ; cette résolution n'aura pas de suite immédiatement, les marguilliers ne feront construire que la fausse-voûte en bois (non ornée) pour « mettre l'église à l'abri du froid, en attendant que l'on ait les moyens de l'achever à l'intérieur », comme l'avait ordonné l'évêque Bourget lors de sa visite épiscopale du 15 septembre 1871²⁵.

Entre 1871 et 1879, la Fabrique va commander divers travaux sur l'église et son terrain, compléter l'ameublement de l'église et acquérir des statues, des vases sacrés et des ornements. Alors que le maître autel (ill. 11) semble avoir été installé dès l'origine, M^{gr} Fabre, nouvel évêque de Montréal vient faire la dédicace des autels secondaires 1877 : « Nous dédions l'autel qui est du côté de l'Évangile à la Purification de la Sainte-Vierge, celui qui est du côté de l'Épître à St. Joseph (ill. 12) et celui de la sacristie à St. Antoine de Padoue »²⁶. En 1879 aussi les marguilliers avaient résolu « de faire terminer l'intérieur et l'extérieur de l'église »²⁷.

24 « les Marguilliers approuvent les plans faits pour l'intérieur de l'église et consentent que la somme de soixante et une piastres soit payée pour le coût des dits plans. La reddition des comptes de 1871, enregistrée en 1872, donne le nom de l'architecte : « payé à Mr Bourgeau, architecte, 61,00\$ » (APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], p. 6 et p. 13-14).

25 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Visite épiscopale du 15 septembre 1871, p. 6 et p. 11-12. L'évêque avait aussi indiqué : « faire le fond de la voûte et la première couche des enduits des murs ».

26 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Visite épiscopale du 10 juillet 1877, p. 30.

27 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Assemblée des marguilliers, 7 septembre 1879, p. 31.



13. Vue d'ensemble de la nef de l'église (photo Marianne Charland)



14. Une station du chemin de croix datant des années 1920, œuvre en plâtre moulé de l'atelier Bernardi-Nieri, statuaires de Montréal (photo Luc Noppen)



15. Le tableau du Martyr de saint Étienne, tableau original acquis par la paroisse en 1883 (photo Luc Noppen)

Mais ce n'est que plus d'un an plus tard, le 27 février 1881, que le Conseil de fabrique adopte une résolution pour « donner à un entrepreneur à finir l'église suivant les plans et devis faits par les architectes Bourgeau et Leprohon [approuvés par l'Évêque] et à signer le contrat à ce nécessaire »²⁸ (ill. 13). Dans les comptes qui sont approuvés l'année suivante, on apprend que l'architecture intérieure de l'église a été réalisée par l'entrepreneur Thomas Allard au coût de 6 750 \$ et que la fabrique a payé, au même entrepreneur, 650 \$ « pour cimenter l'église », c'est-à-dire faire enduire d'un crépis la brique des murs, à l'extérieur²⁹.

Ce nouvel intérieur, terminé en 1882 est inauguré le 13 août par l'installation d'un nouveau chemin de croix³⁰ (ill. 14). Apparaissent en même temps de nouvelles statues et, l'année suivante, le tableau du Martyr saint Étienne, patron de la paroisse, qui surmonte le maître-autel³¹ (ill. 15). Puis, le 19 octobre 1885, les paroissiens en liesse assistent à la bénédiction de la nouvelle cloche³² offerte par testament par le curé Antoine Giguère, « curé fondateur » de la paroisse, décédé quelques mois plus tôt (ill. 16).

28 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Assemblée des marguilliers, 27 février 1881, p. 44-45.

29 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Reddition des comptes de 1881, 21 août 1882, p. 46-48.

30 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Reddition de comptes de 1882, 28 janvier 1883, p. 50-52. Erection par J.-B. Cousineau, vicaire forain, curé de Saint-Louis-de-Gonzague en vertu du décret de Mgr Fabre du 16 juin 1882

31 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Reddition de comptes de 1882, 28 janvier 1883, p. 50-52 ; Reddition de 1883, 2 mars 1884, p. 54-55.

32 Fondue par la Meneely & Co de Troy, aux États-Unis, cette cloche pèse 1840 livres ; son poids a requis une inspection de la solidité du clocher par l'architecte Victor Bourgeau (APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909], Bénédiction de la cloche, 19 octobre 1885, p. 66 ; Rapport d'inspection, 1 novembre 1885.

Un entretien méticuleux

L'ensemble paroissial (presbytère, église) atteint ainsi un premier état complet, à la satisfaction des paroissiens et de leur évêque, à l'automne 1885 (ill. 17). Par la suite de nombreuses campagnes de travaux vont voir aux réparations et à l'entretien des bâtiments. Un premier chantier, mené par l'entrepreneur O. Gilbert, sous la direction des architectes Lacombe et Resther, se déroule en 1891³³. Puis, en 1905, un nouveau chantier d'importance s'ouvre, surtout au presbytère cette fois :

« Reconnu la nécessité de faire des réparations aux constructions de la Fabrique, à savoir réparer ou renouveler la couverture du presbytère, renouveler les peintures intérieures et extérieures, les tapisseries, affermir les fondations, creuser une cave, réparer la cuisine, ainsi que les étables, remises, refaire la clôture du jardin, les trottoirs, réparer le solage de l'église et de la sacristie »³⁴

C'est lors de ce chantier que la cuisine du presbytère a été exhaussée d'un étage, par l'addition d'un comble français (ill. 18). La paroisse avait semble t'il songé à agrandir le presbytère par l'addition d'un toit comble (ill. 19) mais c'est plutôt le projet d'agrandissement des quartiers destinés à la ménagère du curé qui a été retenu.

Le charnier qui jouxte la sacristie et le chœur du côté est a été construit en 1913³⁵ (ill. 20) et l'électricité a été installée dans l'église en 1921. En 1922 les services de l'architecte Ludger Lemieux sont retenus pour des travaux sur la structure de l'église et du presbytère :



16. La cloche
(photo Sébastien Daviau)



17. L'église et le presbytère vers 1910 (BAnQ, 06M_P74851P1782)

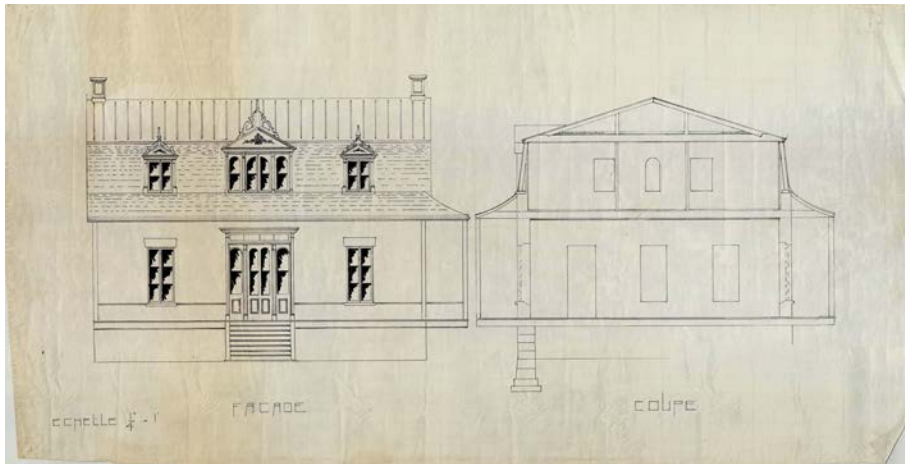
33 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909]. Résolution du 11 novembre 1891, p. 103-105

34 APSEB, Cahier des délibérations I [1869-1909]. Résolution 2 avril 1905, p. 164-166.

35 APSEB, Cahier des délibérations II [1910-1943], Résolution du 28 septembre 1913, p. 22-23. Il coûtera 258 \$, p. 28.



18. Le presbytère et son annexe, exhaussée par un toit comble en 1905
(photo Luc Noppen)



19. Projet de transformation du presbytère, en 1905.
Projet non réalisé
(Archives de la paroisse
Saint-Étienne-de-Beauharnois)



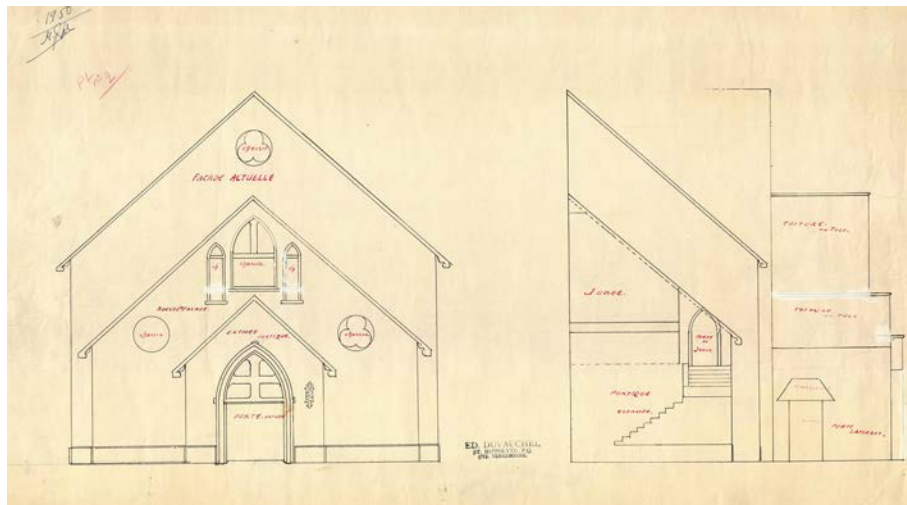
20. Le charnier, construit en 1913
(photo Marianne Charland)

« Ayant reconnu qu'il est urgent de relever et fortifier les fondations des colonnes et du plancher de l'église et de refaire la cheminée de la sacristie, de pratiquer une porte de communication entre la cave de l'église et de la sacristie, de peindre et mastiquer les fenêtres, à l'extérieur, de l'église, de la sacristie et du presbytère, ainsi que la couverture du presbytère, de consolider et réparer les parties de fondations du presbytère qui en ont besoin, de refaire les clôtures du cimetière et des autres parties de la propriété de la dite fabrique, il fut proposé de procéder [...] pour une somme ne dépassant pas 3000 \$...»³⁶

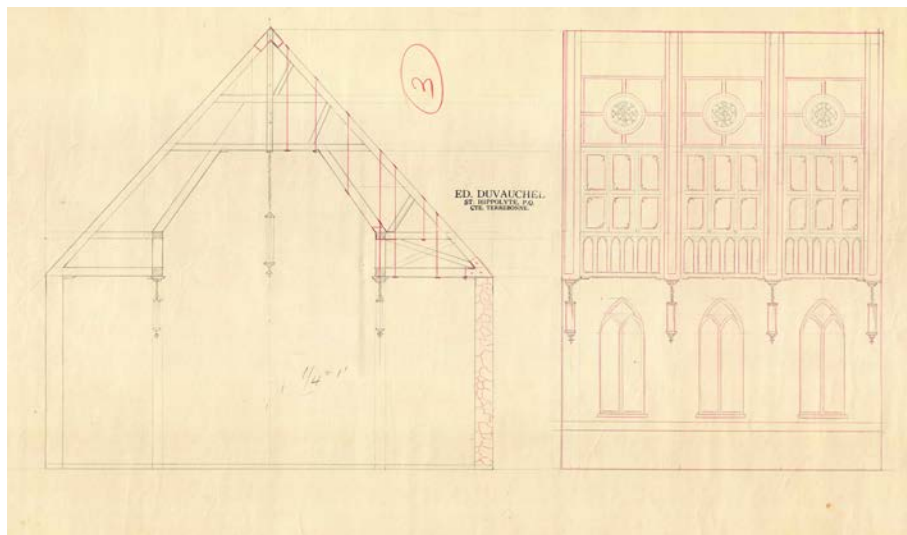
Un chantier majeur est annoncé le 11 mai 1952, alors que les marguilliers se réunissent pour discuter du « réparation [sic] général de l'église ». Il s'agit alors « de construire un portique, changer les bancs, renouveler le plancher, décorer l'église, acheter un orgue, améliorer le vestiaire, installer l'eau et une toilette dans la sacristie et le chemin couvert ». Pour financer ces travaux, la paroisse devra établir une répartition, c'est-à-dire percevoir une taxe spéciale établie selon la valeur des propriétés des habitants de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Cette répartition doit être approuvée par l'évêque et les Commissaires civils, ce qui rend la démarche lourde et complexe. Les arguments en faveur d'un chantier sont nombreux et au fil des discussions la liste des travaux s'allonge :

« Attendu que l'église de cette paroisse est déjà vieille de 83 ans, il devient urgent de la réparer. Savoir : réfection de quelques colonnes qui cèdent sous le poids de l'église, fixation d'une tige de fer dans le grenier de la voûte afin de resserrer un tenon qui laisse une mortaise dans une poutre en avant et en arrière de l'église, correction de lézardes qui se sont faites dans le mur de part en part, dans l'arrête des fenêtres et de la porte centrale, peinture, décorée, isolation à la laine minérale, réfection du plancher de l'église et de la sacristie, rénovation des bancs, achat d'un orgue pour remplacer l'harmonium depuis longtemps hors de convenance, amélioration du vestiaire, achat de deux confessionnaux

³⁶ APSEB, Cahier des délibérations II [1910-1943], Résolution du 5 mars 1922, p. 60-61.



21. Projet de construction d'un nouveau porche devant l'église, 1952. Non réalisé. Édouard Duvauchel, peintre et décorateur de Saint-Hyacinthe (Archives de la paroisse Saint-Étienne-de-Beauharnois)



22. Projet de consolidation de l'architecture intérieure. Édouard Duvauchel, peintre et décorateur de Saint-Hyacinthe (Archives de la paroisse Saint-Étienne-de-Beauharnois)

à placer dans l'église pour répondre aux exigences du Droit Canonique, installation de l'eau dans la sacristie et de toilettes dans le chemin couvert, renouvellement des portes de l'église; construire un deuxième escalier au jubé [...]³⁷

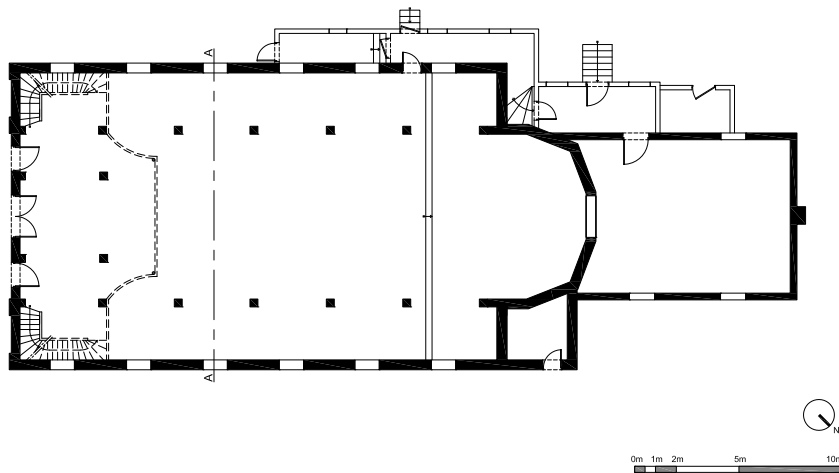
Pour cette campagne de travaux, les marguilliers demandent une soumission à l'entrepreneur Édouard Duvauchel qui dresse des plans (ill. 21, 22). Sa soumission s'élève à 32 000 \$ et est jugée trop élevée. Le conseil de Fabrique reprend le dossier ; le 22 février 1953 il adresse une requête à l'évêque avec une liste de travaux, au montant de 35 975 \$. Cette demande et l'autorisation de procéder à une répartition légale entre les habitants sont refusées. Le conseil de fabrique va alors voguer de projet en projet, en payant comptant de petits travaux réalisés l'un après l'autre (réparation de la cloche, changer les portes de l'église, etc.). Une nouvelle demande est soumise à l'évêque en 1958. Cette fois l'évêque autorise un emprunt de 18 000 \$ et une répartition légale de cette somme sur 15 ans, pour des travaux divers. En 1959 l'église est repeinte d'après les cartons d'Alphonse Lespérance, « diplômé de l'Académie Royale de Rome, demeurant à Ville Saint-Laurent »³⁸, puis on achète des bancs neufs (fabriqués par J. McMurray de Beauharnois) qui sont installés sur un plancher consolidé, le lambris d'appui du chœur est aussi remplacé par des panneaux en imitation de chêne. L'ensemble du décor intérieur de l'église actuelle date largement de cette époque. Un nouveau chantier d'importance est réalisé en 1978-1979, alors que le décor intérieur rafraîchi, et le mobilier du chœur réaménagé.³⁹ Finalement, en 1999 l'église est repeinte tout comme le décor intérieur ; celui-ci est repeint au complet « avec ajout d'appliques décoratives »⁴⁰, au coût de 46 780 \$.

37 APSEB, Cahier des délibérations III [1944-1972], Requête à l'évêque, p. 56-58.

38 APSEB, Cahier des délibérations III [1944-1972], 6 juillet 1958. Nouvelle requête à l'évêque, p. 105-106.

39 APSEB, Cahier des délibérations IV [1973-1984], Délibérations.

40 Archives du diocèse de Valleyfield. Dossier Fabrique paroisse Saint-Étienne-de-Beauharnois, AS 0039. Procès-verbal de la Commission de construction et d'art sacré, no 74/99, 13 juillet 1999.



23. Plan au sol de l'église (relevé de Mélanie Meynier-Philip)



24. Vue du chemin couvert de l'église, érigé en 1864 (Photo Luc Noppen)

Les archives de la paroisse recèlent maints détails qui montrent comment, au fil des ans, l'église et le presbytère ont fait l'objet de soins attentifs en vue d'assurer leur pérennité, sans que jamais les édifices n'aient été transformés radicalement. Il n'y a guère que le presbytère qui ait été agrandi, en 1905, par une aile arrière surmontée d'un toit mansardé et la cheminée de la sacristie qui ait été reconstruite en 1922. Même l'annexe, utilisée comme garage, date de 1870.

La paroisse Saint-Étienne de Beauharnois a été supprimée le 25 septembre 2007 et fusionnée avec la paroisse Saint-Clément de Beauharnois à cette date. L'église a été fermée au culte en 2009.

Analyse architecturale

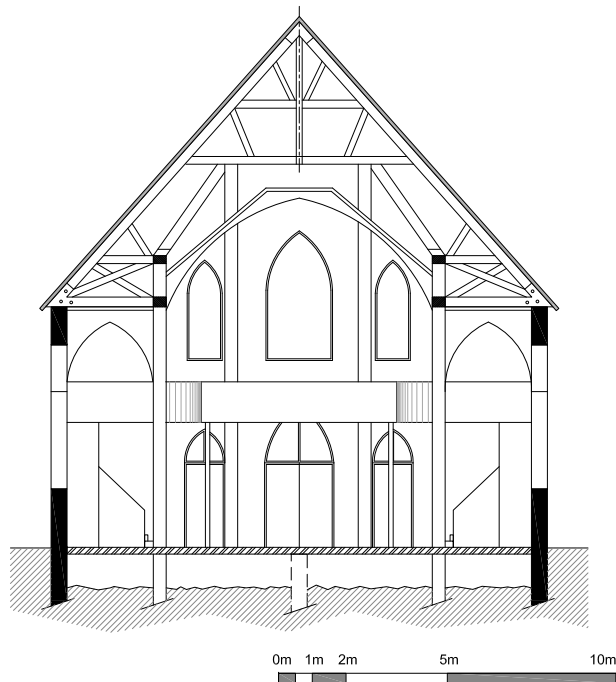
L'église Saint-Étienne a été érigée en 1864 et son architecture intérieure complétée en 1881-1882. Il s'agit d'un bâtiment, érigé en brique, qui mesure 28 m de longueur sur 11m de largeur (ill. 23). L'église est formée d'une nef surmontée d'un clocher et fermée par un chœur à pans coupés ; la sacristie, longue de 11 m, se profile à l'arrière. La nef et la sacristie sont reliées par un chemin couvert, construction en bois (ill 24).

Le plan de l'église est habituel pour l'époque de sa construction ; il s'inscrit en droite ligne de la tradition architecturale du Québec, établie dès le XVIII^e siècle⁴¹. Ce qui l'est moins est le matériau mis en œuvre : la brique. En effet, dans la plupart des cas, les églises catholiques romaines construites dans les années 1840-1880, les églises sont en pierre, matériau noble valorisé par le clergé catholique romain. À Saint-Étienne c'est très certainement la volonté de réduire les coûts qui a fait opter pour la brique, dans une région où la pierre est rare est donc plus coûteuse. La brique est par ailleurs utilisée fréquemment pour les bâtiments

41 On peut penser à l'église Saint-Michel de Vaudreuil, érigée en 1784 sur un tel plan.



25. La charpente du toit de l'église (photo Sébastien Daviau)



26. Plan en coupe sur la nef de l'église (relevé de Mélanie Meynier-Philip)

industriels : le matériau et d'habiles briqueteurs étaient disponibles dans la région (les frères Terriault); la brique a probablement été acquise à Beauharnois.

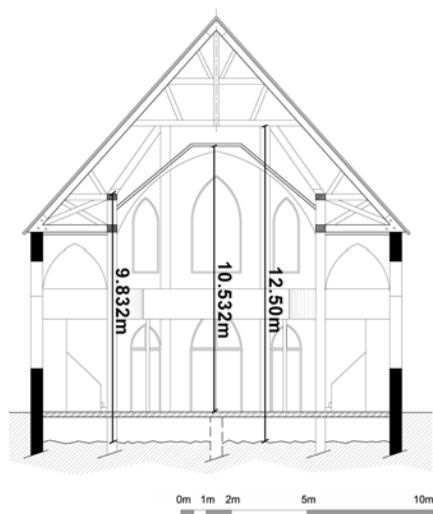
La petite église de Saint-Étienne-de-Beauharnois est dotée d'une « grosse charpente » de bois : les colonnes qui divisent la nef sont d'abord des poutres de 8 pouces par 8 qui s'élèvent de la cave au comble, sur quelque 30 pieds de hauteur (ill. 25, 26). Puis, des pièces tout aussi importantes ont été mises en œuvre pour établir les fermes du toit. Celles-ci comptent, outre les chevrons qui forment les deux côtés du triangle isocèle, un entrait retroussé – qui dégage l'espace pour insérer la fausse-voûte dans la charpente et qui est rattaché au faîte par un poinçon, un deuxième entrait plus haut et une série de jambes de force. Cette charpente est portée par les murs extérieurs de l'église, sur la tête desquels elle s'acre aux sablières ; elle se développe pour à la fois raidir les versants du toit et conserver son écartement malgré son poids mort et les pressions latérales exercées par les coups de vent. Le contreventement longitudinal est assuré par une poutre faîtière arrimée au sous-faîte par des croix de saint André (ill. 27). Pour mesurer la pleine originalité de cet ouvrage et spéculer plus loin sur l'art du charpentier qui l'a érigé, il faudrait procéder à un relevé dessiné précis de cette structure.

L'architecte qui a livré les plans de l'église est Victor Bourgeau, personnage bien connu dans le diocèse de Montréal⁴². Il est connu dans la région où il livre notamment les plans des églises de Saint-Louis-de-Gonzague, en 1858 et de Sainte-Martine, en 1860, deux paroisses voisines. Durant sa longue et prolifique carrière Bourgeau a livré les plans de quelques rares églises en brique⁴³, dont, en 1851 ceux de l'église de la Visitation de l'île Dupas, édifice en tous points semblable à celui de Saint-Étienne-de-Beauharnois⁴⁴ (ill. 28). Mais comme la façade de cette église a été

42 Pour une bonne liste des œuvres de Victor Bourgeau et de l'agence Bourgeau et Leprohon, consulter : <http://dictionaryofarchitectsincanada.org/node/1671>

43 Il s'agit des églises de la Visitation de l'île Dupas (1851) et de Saint-Roch-de-Richelieu (1861) ainsi que de la chapelle du monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe (1871)

44 Cette église a depuis reçu une nouvelle façade, ce qui limite la comparaison



27. Principales dimensions (en hauteur) de la nef
(relevé de Mélanie Meynier-Philip)



28. L'église de l'île Dupas, érigée par Victor Bourgeau en 1851
(photo CPRQ)



29. La façade de l'église Saint-Étienne
(photo Luc Noppen)



30. Détail de la corniche de la façade (photo Luc Noppen)

remplacée depuis, l'église stéphanoise subsiste dans la carrière de l'architecte comme exemplaire unique de ce type de bâtiment en brique.

La façade de Saint-Étienne est remarquable : des ressauts en brique font office de pilastres et de corniche ; ils rythment la façade tout en servant de raidisseurs à la maçonnerie du haut pignon (ill. 29, 30). En effet, les murs de l'église sont érigés « en brique solide » ; ils comptent trois rangs de brique ; en façade on en compte plutôt quatre alors que les pilastres raidisseurs en comptent cinq. L'emplacement de ces ressauts n'est pas arbitraire, au contraire : ils évoquent en façade la division intérieure formée d'une nef et de deux collatéraux.

Le clocher de l'église est aussi bien typique de l'art de Victor Bourgeau (ill. 31). Sur une base carrée, érigée en charpente et habillée de tôle, le clocher repose sur le pignon en brique de l'église et sur deux piliers qui supportent aussi le jubé arrière. La typologie est bien traditionnelle – elle existe depuis la fin du XVIII^e siècle – mais la forme du clocher, celle de la chambre des cloches et de la flèche, est bien de son époque ; il s'agit de la reprise par Victor Bourgeau d'un modèle anglican, conçu par l'architecte britannique A.W.N. Pugin et popularisé par ses ouvrages et la revue *The Ecclesiologist*. Victor Bourgeau a utilisé ce modèle, en l'adaptant à la tradition québécoise⁴⁵, à quelques reprises, notamment sur l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de Richelieu, en 1857 (ill. 32), mais chaque reprise est bien différente. Aussi, sur plusieurs églises plus monumentales, la chambre des cloches est érigée en pierre sur une tour de maçonnerie. Beaucoup plus fréquent chez Bourgeau est le clocher formé d'une coupole ou par la superposition de deux coupoles ajourées ; en cela il s'inspire des modèles néobaroques de John Ostell, auquel il a succédé comme architecte diocésain de M^{gr} Ignace Bourget (ill. 33, 34). Dans tous les cas, étant avant tout charpentier, Victor Bourgeau a toujours conçu ses clochers comme des signatures, des objets qui devaient

aux dimensions et à l'apparence de la nef, du chœur et de la sacristie.

45 Au Québec les clochers des églises catholiques romaines vont adopter une chambre des cloches imposante, alors que la plupart des paroisses vont se doter de plusieurs (souvent trois) cloches, ce qui n'est pas le cas chez les anglicans et protestants.



31. Le clocher de l'église Saint-Étienne
(photo Marianne Charland)



32. Le clocher de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de Richelieu, Victor Bourgeau, 1857
(photo CPRQ 2003)

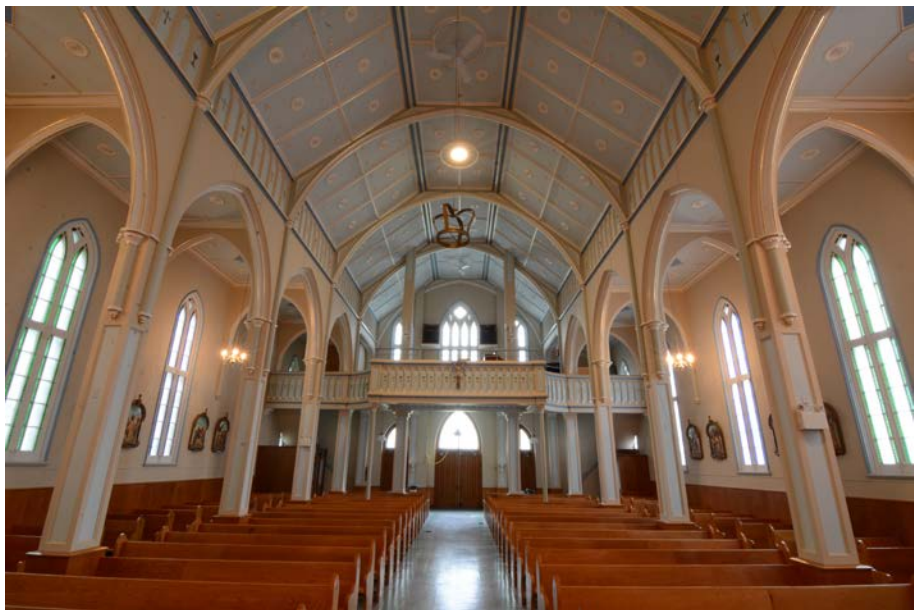


33. Le clocher de l'église de Saint-Patrice de Sherrington, Victor Bourgeau, 1857
(photo CPRQ 2003)

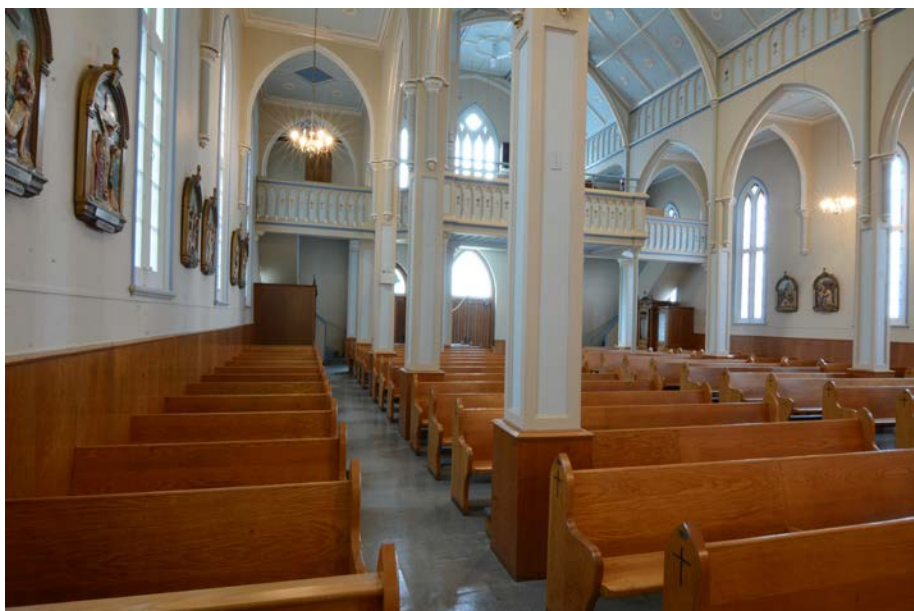
établir, aux yeux de tous, sa maîtrise de l'art de construire. Le clocher de Saint-Étienne-de-Beauharnois est un objet original et unique, bien proportionné au volume de l'église et aux dimensions de la façade qu'il surmonte.

L'intérieur de l'église de Saint-Étienne-de-Beauharnois est tout aussi digne d'intérêt. Conçu d'abord par Victor Bourgeau dès 1871, il a finalement été réalisé en 1881-1882 d'après les plans soumis par les architectes Bourgeau et Leprohon (ill. 13, 34 et 35). Alcibiade Leprohon était jeune dessinateur dans l'atelier de Bourgeau et devint son associé après 1875. Les plans soumis sous double signature en 1881 sont probablement dûs à Leprohon qui, à l'époque, fait évoluer l'esthétique du maître. Il s'agit encore d'un intérieur traditionnel, divisé en trois nefs (nef principale et deux collatéraux), sans fenêtres hautes. La nouveauté vient cependant de la reprise, ici comme pour le clocher, d'un modèle anglican. En effet, les grandes arcades rythment une nef qui est couverte de panneaux ornés, imitant en quelque sorte le platelage qui porterait la couverture entre les membres de la charpente, vu depuis la nef (ill. 36). Les exemples diffusés dans *The Ecclesiologist* en sont la source et la grande cathédrale anglicane Christ Church de Montréal, érigée en 1857, en illustre une première apparition à Montréal. Bourgeau et Leprohon vont utiliser ce type de décor intérieur, très nouveau à l'époque, notamment à Saint-Janvier de Mirabel où, comme à Saint-Étienne, l'église avait été érigée aussi d'après des plans de Bourgeau, en 1861 (ill. 37)⁴⁶. À une échelle plus monumentale, toujours sous la signature de Bourgeau et Leprohon, on reconnaît le même type d'intérieur à Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres), dès 1879 (ill. 38). L'engouement envers cette architecture « ecclésiologiste » était grand dans l'équipe qui entourait Victor Bourgeau. À preuve, en 1858, le jeune Adolphe Lévesque, celui qui avait livré les plans du presbytère de Saint-Étienne en 1870, avait fait paraître dans *La Minerve*, sous le titre « État actuel de l'Architecture religieuse en Angleterre » un chapitre

46 Difficile pour l'instant de préciser la date à laquelle cet intérieur a été réalisé. La chose est d'intérêt puisqu'il s'agit de déterminer si l'architecture intérieure de Saint-Étienne-de-Beauharnois est antérieure ou postérieure à celle de Saint-Janvier de Mirabel.



34. L'architecture intérieure de l'église Saint-Étienne, Bourgeau et Leprohon architectes, 1881 (photo Marianne Charland)



35. L'architecture intérieure de l'église Saint-Étienne (photo Marianne Charland)

de l'ouvrage True Principles de l'architecte britannique A.W.N. Pugin⁴⁷

Fait important à noter, l'architecture intérieure de l'église a été conservée dans son ensemble ; elle a été repeinte à quelques reprises et seuls quelques changements ont affecté le mobilier original.

Énoncé d'intérêt patrimonial

L'église de Saint-Étienne-de-Beauharnois est située au cœur d'un ensemble paroissial (presbytère, cimetière, école, centre communautaire, terrains de sports) qui marque le centre de la municipalité, à la croisée des chemins historiques du village (Chemin Saint-Louis, rue de l'Église). Il a une réelle valeur de position.

L'église a été construite en 1864, avant que ne soit érigée la paroisse, par la volonté des cultivateurs du rang Saint-Louis, malgré l'opposition forte des paroisses voisines de Saint-Clément de Beauharnois et de Saint-Louis-de-Gonzague. Leur détermination a permis de créer une identité locale et d'obtenir la création de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, décrétée le 1^{er} janvier 1867. De guerre lasse, les paroisses voisines ont accepté l'érection de la paroisse par M^{gr} Bourget en 1869.

L'église est le lieu d'ancrage des mémoires de cette rare détermination des fondateurs du village, de la municipalité, de la paroisse. Saint-Étienne est en effet un exemple unique où la municipalité est née avant la paroisse et où cette dernière a adopté les limites municipales et non l'inverse. Tout cela a eu lieu il y a exactement 150 ans. La valeur d'âge et d'histoire de cette église est importante.

⁴⁷ La Minerve, 16 mars 1858, n° 64 ; 18 mars 1858, n° 65 ; 20 mars 1858, n° 66 ; 24 mars 1858, n° 67 ; 31 mars 1858, n° 69 ; 3 avril 1858, n° 70.



36. Les panneaux de la voûte de l'église Saint-Étienne
(photo Marianne Charland)



37. L'intérieur de l'église de Saint-Janvier de Mirabel. Victor Bourgeau et Leprohon, architectes, vers 1875 (photo CPRQ 2003)

Probablement aidés en cela par M^{gr} Bourget, évêque de Montréal, les acteurs locaux ont réussi à retenir les services de l'architecte Victor Bourgeau pour construire une petite église en brique – matériau qui évoque « génie du lieu » industriel de la région – dont ils étaient en mesure d'assumer les coûts. Il s'agit d'un édifice bien typique – et aujourd'hui unique – de cet architecte majeur qui a fait évoluer l'art d'église du Québec au départ d'une tradition architecturale bien établie au sein du vaste diocèse Catholique romain de Montréal en proposant des projets réalistes et réalisables. Le plan au sol (nef terminée par un chœur à pans coupés), le petit clocher (érigé en charpente au dessus du pignon de façade), l'ordonnance intérieure (nef principale, collatéraux) révèlent une maîtrise de l'art de bâtir, indexée aux aspirations identitaires (mais aussi aux moyens) de la collectivité qui, refusant une « chapelle », s'est dotée d'une véritable « église ». La valeur d'art de l'église est très grande.

La signature du grand maître est aussi imprimée au presbytère et à l'architecture intérieure. En effet, le presbytère a été érigé en 1870, toujours en brique, d'après les plans de l'architecte Adolphe Lévesque, membre de l'équipe de Victor Bourgeau. La figure de maison rurale traditionnelle ornée complète à merveille la façade sur rue de l'ensemble paroissial. L'architecture intérieure de l'église, esquissée dès 1871 par le même Victor Bourgeau est finalement mise en œuvre en 1880-1881 d'après les plans de l'agence Bourgeau et Leprohon. La valeur d'ensemble de l'église et du presbytère et leur valeur de position est, dans la municipalité, exceptionnelles.



38. L'intérieur de l'église Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres).
Bourgeau et Leprohon, architectes, 1879 (photo CPRQ 2003)

L'ensemble paroissial de Saint-Étienne-de-Beauharnois, remarquable du point de vue de l'art et de l'histoire nous est aussi parvenu dans un très bon état de conservation. Il vaut la peine de signaler que ces bâtiments ont été construits par des hommes de métier habiles, tous issus de la paroisse : Les frères Terriault et Augustin Paré.